Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260605-DELCNE2026031-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE d'ERBRÉE

SEANCE du 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, DE LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, LE BORGNE Isabelle, JOUAULT Pascal, BELLIER Christian, HASLÉ Christelle, GÉRARD Patrick, DE LA BOUÈRE Valérie, AUPIED Isabelle, MICHAUD Sébastien, GENDRY Carine, POTEVIN Pauline, BELLIER Sakina, PARAGE Virginie, COUDRAY Damien.

Absent(e)s excusé(e)s : SURY Matthieu, BILLON Alexandre.

Absent(e)s : /.

SURY Matthieu donne pouvoir à MICHAUD Sébastien, BILLON Alexandre donne pouvoir à BELLIER Christian.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 17
Nombre de pouvoirs : 2
Date de Convocation : 1er juin 2026.

Monsieur DUBOIS Mickaël a été élu secrétaire de séance.

N° 2026.031 – Sénatoriales – Elections des délégué(e)s et suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : MM. BELLIER Christian, BOTREAU Yves-Laurent et M. COUDRAY Damien, Mme PARAGE Virginie.

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées

Composition des listes :
Liste : ERRARD Michel

…/…

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260605-DELCNE2026031-DE

…/…

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégué(e)s en vue des élections sénatoriales.
Il indique que doivent être élus 5 délégué(e)s et 3 suppléant(e)s.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

A obtenu :
- liste ERRARD Michel : 19 voix

Le quotient applicable est : 19 voix / 5 = 3,80

La liste ERRARD Michel obtient : 19 voix / 3,80 = 5 sièges. Ainsi, 5 sièges ont été attribués.

M. le Maire proclame les résultats définitifs : Liste ERRARD Michel - 5 sièges

d) Élection des délégué(e)s suppléant(e)s

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

A obtenu :
- liste ERRARD Michel : 19 voix

Le quotient applicable est : 19 voix / 3 = 6,33.

La liste ERRARD Michel obtient : 19 voix / 6,33 = 3 sièges. Ainsi, 3 sièges ont été attribués.

M. le Maire proclame les résultats définitifs : Liste ERRARD Michel - 3 sièges

Les délégué(e)s du conseil municipal et leur(e)s suppléant(e)s en vue de l'élection des sénateurs sont :

Titulaires :
- M. ERRARD Michel
- Mme DE LA VALIÈRE Ollivia
- M. BOTREAU Yves-Laurent
- Mme POTEVIN Pauline
- M. JOUAULT Pascal

Suppléant(e)s :
- Mme HASLÉ Christelle
- M. DUBOIS Mickaël
- Mme BELLIER Sakina

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,